







### Domaine d'utilisation\*











INDUSTRIE I OURDE

INDUSTRIE I ÉGÈRE

# Caractéristiques techniques

Demi-masque pliable (pli horizontal).

Matière: polypropylène non-tissé.

Construction en 3 panneaux.

Serrage élastique coulissant.

Pince nez ajustable, métallique, dissimulé.

Avec valve d'expiration.

Sans latex. Sans agrafes.

Emballage individuel hygiénique.

Coloris: blanc.

Conditionnement: carton de 12 boîtes. Sous-conditionnement: boîte de 20 pièces.

# **Avantages**

Facile à transporter et à stocker (modèle pliable).

Réduction de la fatigue grâce à la valve d'expiration.

Bon maintien grâce aux élastiques de serrage.

Facilité respiratoire (test de colmatage à la dolomie: symbole «D»).

Irritation limitée de la peau (sans agrafes / sans latex).

Plus hygiénique grâce à l'emballage individuel.



### Certification

Ce produit est conforme au Règlement (UE) 2016/425 relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). Catégorie III. Certifié par BSI Group the Netherlands B.V, organisme notifié n°2797.

EN 149: 2001 + A1: 2009 (FFP3 NR D)



Téléchargez la déclaration UE de conformité sur http://docs.singer.fr

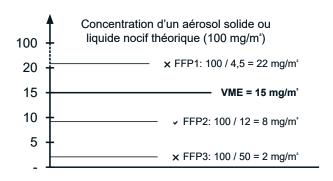
NORMES		
EN 136	Appareils de protection respiratoire: masques complets.	
EN 140	Appareils de protection respiratoire: demi-masques et quarts de masques.	
EN 143	Appareils de protection respiratoire: filtres à particules.	
EN 14387	Appareils de protection respiratoire: filtres anti-gaz et filtres combinés.	
EN 149	Appareils de protection respiratoire: demi-masques filtrants contre les particules	

EN 14387 - TYPE DE FILTRE		
A (Marron)	Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65°C spécifiés par le fabricant.	
B (Gris)	Contre certains gaz et vapeurs inorganiques spécifiés par le fabricant.	
E (Jaune)	Contre le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant	
K (Vert)	Contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant.	

CLASSE DU FILTRE		
P1	Faible capacité	
P2	Moyenne capacité	
P3	Haute capacité	
Les classes sont indiquées à la suite du type d'environnement		

DURÉE D'UTILISATION		
NR	Usage unique	
R	Réutilisable (plus d'une journée de travail)	
D	Capacité respiratoire et durée de vie améliorées (test de colmatage à la poussière de dolomie) Faible augmentation de la résistance respiratoire lorsque le filtre est chargé en particule	

# Contre les aérosols solides et liquides non toxiques. Concentrations: jusqu'à 4,5 x VME ou 4 x APF. Contre les aérosols solides et liquides non toxiques, de faible à moyenne toxicité. Concentrations: jusqu'à 12 x VME ou 10 x APF. Contre les aérosols solides et liquides non-toxiques de faible à haute toxicité. Concentrations: jusqu'à 50 x VME ou 20 x APF.



Pour cet exemple, le masque FFP2 est le plus adapté. Le FFP1 n'apporte pas une protection suffisante alors que le FFP3 surprotège l'utilisateur.

VME = valeur moyenne d'exposition. C'est la valeur limite d'un gaz ou d'une poussière (exprimée en ppm ou mg/m³) à laquelle un individu peut être exposé durant une journée de travail (8h/jour) durant toute sa vie professionelle, sans risque pour sa santé.

APF = facteur de protection attribué.

